Calais (62) : un policier condamné à 6 mois de prison ferme pour avoir giflé un migrant

23/11/2017 à 20h56

Un policier qui avait giflé un migrant à l'été 2016 dans un centre de rétention près de Calais a été condamné jeudi à six mois de prison ferme, au tribunal de Boulogne-sur-Mer.



Cet agent de la police aux frontières (PAF) assurait l'escorte d'un migrant jusqu'en salle de jugement du centre de rétention administrative de Coquelles. Il lui était reproché d'avoir, juste avant le passage devant le juge des libertés et de la détention, giflé le migrant, sous les yeux d'une greffière qui a ensuite témoigné contre lui.

« C'était un geste malheureux de protection, il n'a pas voulu gifler », a assuré de son côté son avocat Me Antoine Deguines. « Cette personne était assez agitée, elle se relevait tout le temps, il a craint un coup de tête et a allongé le bras qui

est allé sur le visage de la personne ».

(…) Il avait déjà été condamné pour violences sur concubine et le sursis qui avait alors été prononcé, de quatre mois, a été révoqué.

Ouest-France

Merci à **Guillotin**